

## Tenue de l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2021

### Résultat des votes des résolutions

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société GECI International s'est réunie le 23 juin 2021 à 9h00 au siège social de la Société aux fins de délibérer sur l'ordre du jour.

Exceptionnellement, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions prévues par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, complétée par le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et le décret n° 2020- 925 du 29 juillet 2020, l'Assemblée s'est tenue à huis clos sans que les actionnaires soient présents physiquement.

Les actionnaires ayant voté par correspondance ou ayant donné procuration ont représenté ensemble 29 600 221 actions ayant le droit de vote et 59 199 330 voix. Conformément à l'ordonnance du Tribunal de Commerce de Paris du 12 mai 2021, Maître Aurélia Perdereau du cabinet Thévenot Partners, en qualité de mandataire *ad hoc*, représentait les actionnaires défaillants pour assurer la réunion du quorum de l'Assemblée Générale Mixte et voter sur les résolutions à l'ordre du jour.

Compte tenu de la présence de Maître Aurélia Perdereau, le quorum atteint pour l'Assemblée Générale Mixte était de 100% des 501 750 290 actions composant le capital social de la Société et ayant le droit de vote, représentant 549 929 421 voix.

Conformément aux termes de sa mission, les droits de vote attachés aux actions des actionnaires défaillants ont été exercés par la mandataire *ad hoc* comme suit afin de rendre « neutre », en termes de majorité simple et de majorité qualifiée, la participation de la mandataire *ad hoc* aux délibérations :

- pour les projets de résolutions à titre ordinaire, qu'ils soient présentés, agréés ou non agréés par le Conseil d'administration : à raison de la moitié de votes positifs et de la moitié de votes négatifs ;
- pour les projets de résolutions à titre extraordinaire présentés ou agréés par le Conseil d'administration : à raison de deux tiers de votes positifs et d'un tiers de votes négatifs ;
- pour les projets de résolutions à titre extraordinaire non agréés par le Conseil d'administration : à raison d'un tiers de votes positifs et de deux tiers de votes négatifs.

Toutes les résolutions présentées et soutenues par le Conseil d'administration ont été approuvées.

Résolutions	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de Voix	%	Nombre de Voix	%	Nombre de Voix	%
<b>1<sup>ère</sup> Résolution</b> Ratification de la cooptation de Madame Clara Otto en qualité d'administratrice	Adoptée	304 564 375	55,382	245 365 046	44,618	0	0,00
<b>2<sup>ème</sup> Résolution</b> Délégation de compétence	Adoptée	386 352 723	70,255	163 576 698	29,745	0	0,00

consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles en actions (OC), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier							
<b>3<sup>ème</sup> Résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	Adoptée	386 352 723	70,255	163 576 698	29,745	0	0,00
<b>4<sup>ème</sup> Résolution</b> Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles dans le cadre d'une émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers	Adoptée	386 352 723	70,255	163 576 698	29,745	0	0,00
<b>5<sup>ème</sup> Résolution</b> Pouvoirs pour les formalités	Adoptée	386 352 723	70,255	163 576 698	29,745	0	0,00

## A PROPOS DE GECI INTERNATIONAL

### *“Smart Solutions for a Smart World”*

Fondé en 1980, GECI International est un groupe spécialisé dans la Transformation Digitale et le Conseil en Technologies. Depuis plus de 40 ans, GECI International innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services pour offrir solutions, produits et services intelligents. Avec un réseau d'entreprises partenaires et de compétences à l'échelle mondiale, le Groupe offre à ses clients, grands comptes, PME et start-ups, des solutions intégrées pour la Finance, les Services et l'Industrie.

GECI International est coté sur le marché Euronext Growth Paris. Code ISIN (action) : FR0000079634 - ALGEC / Code ISIN (BSAR A) : FR0013266764 – GECBT

## CONTACTS

GECI International - Relations Investisseurs  
Tél. : +33 (0)1 46 12 00 00 / [relation.investisseurs@geci.net](mailto:relation.investisseurs@geci.net)

Agence CALYPTUS - Cyril Combe

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68 / [geci@calyptus.net](mailto:geci@calyptus.net)